

Une bande de voleurs ressuscite sur une scène de théâtre

SINGINE • *Le polar historique du journaliste Christian Schmutz cartonne. La 3^e édition est en route et une pièce sera jouée en juin à Heitenried.*



Les répétitions de la pièce tirée du livre «Als die Nachtvögel kreisten» ont commencé à Tavel. CHARLES ELLENA

CLAUDINE DUBOIS

«C'est totalement inattendu, et en même temps, cette histoire, les Singinois l'ont à cœur», réagit le journaliste et linguiste Christian Schmutz, auteur du polar historique «Als die Nachtvögel kreisten» (quand tournoyaient les rapaces nocturnes, cf. «La Liberté» du 23 août 2007), dont 5200 exemplaires ont déjà été vendus. Une troisième édition (1500 ex.) va réachalander les librairies. Mais surtout, souligne l'auteur, une pièce de théâtre fera revivre en juin la bande de jeunes malfaiteurs qui se déplaçaient à vélo et avaient écumé fermes, bureaux de poste et banques de la Singine et au-delà au début des années 1930.

Sous la direction de Mark Kessler, de Villars-les-Moines, qui a écrit le script de «Freilichtspiel Hintercher-Bande» à partir du livre, 21 tableaux de quatre à cinq minutes chacun seront interprétés. Le théâtre à ciel ouvert aura pour décor une vieille ferme à l'entrée d'Alterswil, et les spectateurs prendront place sur une tribune.

«Une vingtaine de Singinois, comédiens amateurs, campent les jeunes de la bande d'Hintercher, mais également les gendarmes», précise Christian Schmutz. Deux narrateurs feront le lien entre les différents actes de la pièce. Le scénario est découpé en trois actes: le premier se déroule dans une ferme d'Hintercher, le second met en scène l'histoire d'amour de Franz Portmann, l'un des gars de la bande, et de Margrith, et le troisième fait revivre les investigations policières. La bande a été arrêtée et traduite en justice en 1939 à Tavel.

Randonnées évocation

Une vingtaine de représentations, en dialecte singinois, sont prévues sur une durée de quatre semaines, du 24 juin au 19 juillet. Elles pourront accueillir 240 personnes chacune. Le projet devrait tourner avec un budget de 120 000 francs, dont une partie reste à trouver. Quelques communes ont promis une contribution.

Depuis qu'il a sorti son polar historique, en août 2007, Christian Schmutz a

répondu à de nombreuses sollicitations. Il a ainsi participé à une trentaine de soirées lecture ou de randonnées accompagnées sur les lieux où vivaient les protagonistes de son récit. L'une d'elle, organisée par le Deutschfreiburger Heimatkundeverein, a rassemblé une centaine de participants. «De nombreuses personnes se souviennent encore de cette bande ou en ont entendu parler, beaucoup ont même été volées», relève l'auteur de l'ouvrage qui donne également un aperçu des conditions misérables qui prévalaient dans la Singine des années 1930.

Christian Schmutz travaille maintenant à l'enregistrement sonore de son livre. «Je suis en train de biffer certains passages pour ramener le temps de lecture de 12 heures à 11 heures!», commente l'auteur. L'enregistrement sera disponible en juin sur CD Rom et pour MP3. Pour l'instant, la traduction française de «Als die Nachtvögel kreisten» n'est pas prévue, mais il suffirait sans doute que quelqu'un s'intéresse à la faire, imagine Christian Schmutz. I



Une centaine de personnes ont répondu à l'appel des syndicats.

ALAIN WICHT

TRAVAIL DE NUIT

Le personnel hospitalier donne de la voix

CLAUDE-ALAIN GAILLET

«Dix pour cent en temps: c'est la loi, on y a droit!» «Des indemnités en temps, notre santé en dépend!», scandent les porteurs de voix. Ambiance et propos inhabituels pour les lieux, hier après midi devant l'entrée principale de l'HFR Fribourg - Hôpital cantonal.

Une centaine de salariés du Réseau hospitalier fribourgeois (RHF) et du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) y étaient massés, à l'appel du Syndicat des services publics (SSP) et de l'association des infirmiers.

Objet de cette mobilisation: les indemnités en temps de 10% prescrites par la loi fédérale sur le travail, que le canton de Fribourg n'applique ni aux employés du RHF ni à ceux du RFSM, clament les syndicalistes. «La compensation pour le travail de nuit est une revendication que nous avons déjà

il y a vingt ans», explique un infirmier chevronné.

Signe encourageant pour les syndicats et le personnel concerné: lors d'une première rencontre vendredi dernier, la directrice de la Santé Anne-Claude Demierre a reconnu que la loi devait s'appliquer et laisse la porte ouverte à des négociations. Elle a promis une première réponse vers fin avril. «C'est un premier pas», se sont réjouis hier les syndicalistes, sachant que le combat n'est pas gagné d'avance. «Nous devons continuer à nous mobiliser.»

Parallèlement, les syndicats demandent que le canton accorde des indemnités en temps de 20%, dès 2010, pour l'ensemble du personnel de l'Etat obligé de travailler la nuit. Cette revendication-là est notamment portée par la FEDE, la Fédération fribourgeoise des associations du personnel du service public. I

PRÉCISION

CONFÉRENCE AUJOURD'HUI SUR LOUIS VEUILLOT

Dans son édition d'hier, «La Liberté» a annoncé une conférence du Professeur Pascal Griener sur le journaliste ultramontain Louis Veillot. Il y manquait l'heure et l'endroit de la manifestation. La conférence publique a lieu aujourd'hui, à 19 h 15 au Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

ROUTE VILLARIAZ-GRANGETTES

Travaux revus à la baisse

CHRISTOPHE SUGNAUX

Faute de moyens financiers, la commune de Vuisternens-devant-Romont a dû revoir à la baisse son projet de réfection de la route Villariaz-Grangettes. Après avoir envisagé une première variante dévisée à 3,2 millions de francs, le Conseil communal a présenté lundi soir en assemblée extraordinaire une nouvelle mouture à 809 000 francs. Les citoyens l'ont acceptée par 71 voix sur 85, conscients que l'option la plus onéreuse rimerait avec hausse d'impôt.

La nouvelle variante ne comprend plus ni modifications de tracé, ni élargissement général de la chaussée à 6 mètres. Le tronçon concerné de 1,7 km sera néanmoins débarrassé de ses grosses bordures et doté de deux banquettes de 50 cm afin de faciliter les croisements. Des surlargeurs sont également prévues dans certains virages.

Question calendrier, des travaux préparatoires de curages de canalisations seront entrepris dès la semaine prochaine. La route sera ensuite mise

en chantier dès le mardi après Pâques, jusque vers la fin juillet.

La commission financière, sous certaines réserves et par la voix de son président Dominique Butty, a donné son feu vert à ces travaux. Elle s'est en revanche montrée beaucoup plus sévère en préavisant négativement la nouvelle mouture du plan financier présenté en début d'assemblée. Notamment parce que cette planification, qui flirte avec la limite obligatoire de la hausse d'impôt, n'intègre pas certaines dépenses futures jugées incontournables. «On en prend acte, mais un plan financier n'est pas la réalité. C'est avant tout un outil qui doit servir de base aux discussions et permettre d'anticiper l'avenir», a répondu en substance le syndic Jean-Bernard Chassot.

A noter enfin que la date de l'élection complémentaire provoquée par le départ du conseiller communal Michel Seydoux est désormais connue et fixée au 10 mai. Le dépôt des listes, réservé aux candidats du cercle électoral de Sommentier, est fixé au lundi 30 mars, à midi. I

CRITIQUE

Mignonne, allons voir si la rose...

BULLE • *L'Ensemble Binchois a cueilli la fleur des chansons françaises de la Renaissance dimanche, de Ronsard au roi poète François I^{er}.*

MARIE ALIX PLEINES

Ronsard, de Baïff, du Bellay, et même le roi poète François I^{er}, ce sont autant d'héritiers des trouvères, magiciens de la douce langue d'Oï, auteurs de ballades, rondeaux et autres virelais mis en musique à l'aube de la Renaissance.

L'Ensemble Binchois s'est constitué, il y a trente ans déjà, autour de la redécouverte de ce florilège de mélodies, monodiques ou polyphoniques. Dirigé par le ténor Dominique Vellard et accompagné par le luth éthéré d'Eugène Ferré, l'ensemble vocal, basé en Bourgogne, interprète les chansons savantes, amoureuses ou pieuses, qui ont amené la musique des cours médiévales vers les flamboyances contrapuntiques de la Renaissance.

Dans l'espace d'un siècle – ou d'une heure enchantée dans la grande salle des Halles à Bulle dimanche – se succèdent des compositeurs phare du motet franco-flamand, comme Ockeghem, puis Janequin, des rêveurs géniaux comme Josquin des Prés, Claude Sermisy ou Pierre de Rue, et des virtuoses contrapuntistes, à l'instar de Roland de Lassus – alias Orlando di Lasso – ou de l'exceptionnel Claude Le Jeune.

Difficile d'évaluer l'interprétation de ces chansons au charme subtil, au parfum anachronique et néanmoins capiteux. Ne serait-ce qu'à cause de l'appréhension malaisée du texte qu'entraîne la prononciation particulière du «vieux français». En dépit de ces écueils temporels, la phrase musicale, puissante et

limpide, son ornementation, ciselée et incroyablement expressive s'impose. Et délivre son contenu poétique. La ligne mélodique chante la nostalgie, la fragilité, l'emphase amoureuse, la passion printanière avec une singulière modernité.

C'est que l'humain rayonne au cœur de cette «chanson française» qui remonte les siècles au travers des voix lumineuses d'un Gerd Türk ou d'une Anne Delafosse. Avec une mention particulièrement admirative pour cette soprano au timbre clair et rond qui révèle avec simplicité une musicalité profonde et assurée. Et pour le rare talent d'accompagnateur du luthiste Eugène Ferré dont la présence efficace n'a d'égale que l'humilité attentive. I